

# Passeurs de Culture

## Le pôle de ressources

L'accès à la vie culturelle et l'implication des personnes dans des projets artistiques sont soumis à de nombreux freins, en particulier pour les publics les plus fragilisés.

Partant du constat qu'il est parfois nécessaire de faire intervenir un tiers, un «passeur», la Direction de la Culture de la Ville de Rennes et de Rennes Métropole, la Direction Régionale des Affaires Culturelles, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations désormais Service Départemental de la Jeunesse, de l'Engagement et des Sports - Académie de Rennes et le Département d'Ille-et-Vilaine se sont associées pour constituer un pôle de ressources Passeurs de Culture.

Coordonné par l'association Electroni[k], Passeurs de Culture s'établit selon trois

## Les objectifs

\*Concourir au développement conjoint d'une politique concertée de rapprochement des champs professionnels de la culture, de l'action sociale et de l'animation.

\*Identifier le levier que le parcours culturel peut constituer dans la dynamique d'insertion des personnes et la dynamique éducative.

\*Amener les travailleurs sociaux, les professionnels de l'animation et les acteurs culturels à la co-construction de projets.



*« La question culturelle permet de traiter l'accès aux droits différemment : on parle des potentiels des personnes accompagnées et non pas de leurs vulnérabilités. »  
Témoignage - Journée annuelle 2019*

## Les actions

13 cycles de formation

3 rencontres annuelles

25 binômes engagés dans un Vis Ma Vie

1 parcours culturel

## Les professionnels

25 structures culturelles engagées dans la démarche

198 professionnels du champ social et de l'animation formés dont 50 professionnels du Département d'Ille-et-Vilaine, 45 de la Ville de Rennes, 17 de la PJJ, 77 du secteur associatif et 9 issus de collectivités territoriales autres.